



VALENCE

NEWSLETTER

Commune de Valence en Brie

N°11 - novembre 2021

REMBOURSEMENT DES CARTES DE TRANSPORT EN PROVENANCE DE TRANSDEV

À la suite du mouvement social des 7, 10 et 14 septembre et du 20 septembre au 29 octobre 2021, les clients du réseau Bus de Vulaines porteurs d'un abonnement hebdomadaire, mensuel ou annuel valable pendant cette période peuvent se faire indemniser selon les conditions de remboursement fixées par Île-de-France Mobilités

Quels sont les forfaits éligibles au remboursement ?

Sont concernés par le remboursement les forfaits suivants : -Navigo Annuel ; -Navigo Annuel Senior ; - Imagine'R Scolaire et Imagine'R Etudiant ; -Navigo Mois (sur passe Navigo, passe Découverte ou sur smartphone) ; -Navigo Semaine (sur passe Navigo, passe Découverte ou sur smartphone) ; -Navigo Solidarité 50% Mois et Semaine ; -Navigo Solidarité 75% Mois et Semaine ; -Carte scolaire bus lignes régulières.

Comment procéder ? Complétez le formulaire de demande de remboursement en fournissant obligatoirement toutes les pièces justificatives demandées :

Comment fonctionne le remboursement ? Les demandes doivent impérativement être envoyées au plus tard le 17 décembre 2021.

Une lettre chèque vous sera envoyée à l'adresse indiquée dans le formulaire, dans un délai de six semaines à compter de la réception de votre dossier.

Le formulaire de remboursement et les conditions générales de remboursement sont téléchargeables sur : <https://www.transdev-idf.com/réseau-bus-transdev-ile-de-france-vulaines/062>

Bulletin d'information de la Mairie

Place de l'église

77830 Valence en Brie

01.64.31.81.35

Directeur de publication :

Pierre RACINE

Comité de rédaction :

Dominique MARSAN

Nicolas CHARPENTIER-LIEGEY

Timmy CHEDRI

Sandra TREBER

TRAVAUX

Dans le cadre du programme de travaux adopté par la Communauté de Communes de Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC), des travaux vont être réalisés sur la commune en vue de la mise en réseau séparatif du réseau d'assainissement.

Ces travaux se dérouleront selon à un calendrier déjà établi et ne débuteront qu'en janvier 2023. Ils toucheront le domaine public et le domaine privé. Pour celui-ci, ils seront précédés, pour toutes les habitations concernées et qui le souhaitent, d'une enquête à domicile pour évaluer les travaux à réaliser et leur coût. 170 habitations sont concernées dans les rues basses du village et la rue Octave Rousseau

Une réunion publique organisée par la CCBRC et notre mairie s'est tenue le jeudi 04 afin d'exposer le projet, d'en expliquer le déroulement et de répondre aux questions. En raison de la situation sanitaire, seuls les propriétaires concernés y étaient conviés.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter un document explicatif en mairie.

AYONS UN GESTE ÉCOCITOYEN EN DISANT STOP A LA PUBLICITÉ DANS NOS BOÎTES AUX LETTRES

Environ 830 000 tonnes de publicités sont distribuées en boîte aux lettres par an en France, soit environ 40 kg de papier par foyer/an qui se retrouvent généralement... à la poubelle.

Derrière toutes ces publicités se cachent une grande consommation de matières (tels que le papier et l'encre) ainsi qu'une production et des coûts importants (impression, traitement, etc.), qui ne sont pas sans impacter notre environnement : déforestation, empreinte carbone qui accroît le réchauffement climatique, pollution des sols (encres, produits pour blanchir le papier, etc.).

Le SMITOM-LOMBRIC lance une campagne d'information sur ce sujet et a sollicité notre commune pour réaliser une action de sensibilisation auprès de ses habitants. Bien entendu nous nous inscrivons tout à fait dans cette démarche de respect de l'environnement et une réponse positive a été donné à cette demande.

À celles et ceux qui souhaitent réduire leur impact environnemental ou qui ne lisent pas ces publicités non sollicitées, une solution simple existe : l'autocollant STOP PUB à apposer directement sur votre boîte aux lettres.

Des informations complémentaires et cet autocollant vous seront donnés par les deux agents du SMITOM qui interviendront sur notre commune les 1^{er} et 2 décembre au matin en porte à porte dans les rues : rue des Flamboyants, Rue du Val Javot, Rue des Cornouillers, Rue des Bordes, Rue Emile Parquet, Rue Charles Cros, Rue Marcel Dessonnes.

Des dates sur le mois de janvier permettront de visiter l'ensemble de la commune

Les agents du SMITOM seront vêtus d'une parka jaune portant le logo du SMITOM.



Agenda

Du 1^{er} décembre au 04 décembre : collecte de jouets (à déposer en mairie de 9h à 12h et de 14h à 16h30)

Samedi 04 décembre : Saint Nicolas

Dimanche 5 décembre : Marché de Noël

Dimanche 16 janvier 2022 : Vœux du maire



La deuxième édition de

Cultures en Jardins aura lieu le weekend du 4 et 5 juin.

Une nouvelle occasion de découvrir la culture sous toutes ses facettes dans les jardins des villageois. Si vous voulez participer à la préparation du Festival ou même ouvrir votre jardin pour accueillir un spectacle, contactez Éric Moal : 06 20 21 75 05

Prochaine réunion de préparation : samedi 29 janvier à 10h, à ancienne école.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



<http://www.facebook.com/ValenceEnBrie77830>